



Le Président

M. Didier LEROY
Mairie
4 rue de la Mairie
29180 PLOGONNEC

Département Entreprises et Territoire

JFG-PLC-LL-CS-2024-002
Tél. 02 98 98 29 29 - Fax 02 98 98 29 46

**Objet : Modification n°3 du PLU de la
commune de Plogonnec**

Quimper, le 31 janvier 2024

Monsieur le Maire, *Didier,*

Par le courrier du 2 janvier 2024, vous sollicitez l'avis de la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest sur la délibération du Conseil municipal de Plogonnec prescrivant la modification n°3 de son Plan local d'urbanisme (PLU).

L'objet de la modification est notamment de délimiter une zone Uhb et d'élargir le périmètre de diversité commerciale dans le secteur de l'EHPAD, mais également de créer une OAP dans le secteur Boutefelec Nord.

Après une étude attentive du dossier présenté, la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean-François GARREC

Bien à toi'